

110 000 euros pour la Maison DES MATHS BIS

▶ La ministre de l'Éducation veut pérenniser le projet qui a été relancé.

▶ Depuis le mois de septembre, la Maison des Maths de Quaregnon a rouvert ses portes sous un nouveau nom et avec une nouvelle organisation. Emmanuel Houdart, l'instigateur et visage du précédent projet, a été écarté de cette nouvelle Maison des Maths et du Numérique (NdIR, il a relancé un projet baptisé Exploramath).

Pourquoi? "La gestion de l'ASBL Entr'aide qui portait ce projet était déficiente", assure la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH), interrogée par la députée Barbara Trachte (Écolo) afin de clarifier les choses. "Malgré le large soutien financier et humain, elle présentait des dettes conséquentes auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)."

EN JUILLET DERNIER, une procédure de réorganisation judiciaire a été lancée afin de transférer les activités. C'est dans ce cadre qu'une nouvelle ASBL

baptisée Maison des Maths et du Numérique a acquis l'ensemble des actifs (dont les bâtiments et les concepts) de l'ASBL Entr'aide.

Le projet pédagogique est aussi le même que le précédent, avec une approche davantage tournée vers le numérique. Voilà pourquoi le gouvernement de la FWB a octroyé une subvention de 110 000 euros destinée à couvrir les frais de personnel, dont ceux de ces quatre derniers mois. "Pour pérenniser ce projet innovant, un article budgétaire

spécifique permettra à l'avenir d'assurer le financement de l'encadrement pédagogique."

LA MINISTRE ne veut plus revivre la précédente situation. Une plainte a d'ailleurs été déposée auprès du tribunal de Tournai. "Cette instruction permettra de déterminer s'il y a eu ou non des faits constitutifs d'une ou plusieurs infractions et si les subventions ont bien été utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées ainsi que l'importance du dommage dont la FWB sollicite réparation."

S. Ha.